

**SAPEURS - POMPIERS**  
DE FRANCE



# DOSSIER DE PRESSE

**LA PRÉVENTION**  
PAR LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

---

# MONTA GNE





## — 01 DES ACTIVITÉS EN MONTAGNE À RISQUE

De la randonnée au highline en passant par le canyoning, les activités en montagne se multiplient et trouvent bon nombre de pratiquants. Quel que soit le milieu dans lequel elles se pratiquent (air, eaux vives, surfaces verticales ou horizontales...) ou leur niveau de difficulté, chacune présente des risques, et causent des accidents qui peuvent être évités.



**LE HIGH LINE**  
**LE ROPE JUMP**



**LA RANDONNÉE**  
**LA MARCHÉ**  
**LE TREK**



**LE RUNNING**  
**LA COURSE À PIED**  
**LE TRAIL**



**LE VTT**  
**LE VELO**  
**LE DOWNHILL**



**LE BIVOUAC**  
**LE BUSHCRAFT**



**LE MOTOCROSS**  
**LE QUAD**



**LES SPORT D'EAUX VIVES**  
**LE KAYAK - LE CANOË**  
**LA NAGE EN EAUX VIVES**  
**LE CANYONING - LE RAFTING**



**L'ESCALADE**  
**L'ALPINISME**  
**LA CASCADE**  
**DE GLACE**



**LES SPORTS DE NEIGE**  
**LE SKI**  
**LE SKI DE RANDONNÉE**  
**LA RAQUETTE**



**LE PARAPENTE**  
**LE DELTAPLANE**  
**LE BASE JUMP**



## — 02 DES ÉQUIPES DE SAPEURS-POMPIERS SPÉCIALISTES

Les sapeurs-pompiers disposent d'unités spécialisées dans les interventions en montagne et autres milieux hostiles, sur l'ensemble du territoire français. Les Groupes montagne sapeurs-pompiers (GMSP) et les Groupes d'intervention en milieu périlleux ont récemment fusionné pour former un seul et même groupe spécialisé en Secours en milieux périlleux en montagne (SMPM).

Chaque milieu et activité représentant des risques et des prises en charge différents, les sapeurs-pompiers de France disposent de nombreuses équipes spécialisées pour faire face à tout type d'intervention : équipes cynotechniques, plongeurs sauveteurs aquatiques, spécialistes en sauvetage et déblaiement, en secours technique, spéléologie...

### LES EFFECTIFS DE 2018

**3 176**

sapeurs-pompiers  
secouristes en milieux périlleux  
(GRIMP)

**348**

sapeurs-pompiers  
secouristes en montagne  
(SMO)

**464**

sapeurs-pompiers  
secouristes en canyon  
(CAN)

**392**

sapeurs-pompiers  
secouristes-spéléo  
(ISS – Intervention en site  
sous-terrain)

Au total, ces **spécialistes** sont au nombre de **3 524** et travaillent de pair avec les pelotons de gendarmerie de montagne ou de haute-montagne (PGM/PGHM), les pilotes de la Sécurité Civile, les CRS de montagne ou encore les équipes médicales et SMUR de montagne. Cette collaboration interservices permet la prise en charge de **6 400 interventions** dont **2 400 en montagne et milieux périlleux**, comprenant à la fois des missions de reconnaissance, de sauvetage et de secours d'urgence aux personnes.





## — 03 DES INNOVATIONS AU SERVICE DES INTERVENTIONS

Les professionnels du secours travaillent à la mise en place d'outils capables d'améliorer la prise en charge de personnes accidentées et d'assurer leur sécurité comme celle des équipes d'intervention.



► L'usage du drone accompagné de lunettes de réalité augmentée, par exemple, permet au commandant des opérations de secours (COS) de localiser une victime de manière précise et d'estimer son état de santé, d'imaginer la meilleure manœuvre d'approche et d'organiser son dispositif de secours. Lors des premiers exercices, le drone a permis un gain de temps non négligeable de 45 minutes.

► Afin de permettre une prise en charge optimale des personnes accidentées, des commissions et groupes de travail\* sont formés pour étudier les risques des sports et activités pratiqués en milieux extérieurs. De ces travaux, sont produites des fiches techniques à destination des personnels de secours et des pratiquants, leur permettant d'appréhender les risques potentiels et de maintenir l'état d'une victime en milieu hostile.



\* - Travail sur des sports nature émergents comme le hipline ou le rope jump par l'École d'application de sécurité civile (ECASC) de Valabre (13).  
- Expérimentation de nouvelles pratiques et production de fiches techniques par le Centre national de formations de Florac (48).

## — 04 DES RÉFLEXES SIMPLES POUR MIEUX SE PROTÉGER

Tout bon sportif le sait : la préparation est primordiale – d'autant plus lorsque l'activité est pratiquée en milieu naturel. Afin d'éviter chute, collision, hyperthermie ou autre risque lié à une activité outdoor, quelques précautions s'imposent.

### 1/ ANTICIPER

- ▶ Choisissez une activité et un parcours adaptés à votre expérience et à votre niveau (ainsi qu'à ceux de votre groupe).
- ▶ Informez-vous localement auprès des offices de tourisme, des professionnels (guides de haute montagne, moniteurs, accompagnateurs, loueurs...) ou des postes de secours.
- ▶ Prenez connaissance des conditions météorologiques la veille et le matin même (et renoncez à la pratique de l'activité si ces dernières sont défavorables),
- ▶ Informez votre entourage de votre programme, de votre localisation et de vos horaires.
- ▶ Vérifiez votre assurance en responsabilité civile et individuelle accident (les secours pouvant être payants dans certains secteurs tels que les pistes de ski).

### 2/ BIEN S'ÉQUIPER

- ▶ Choisissez du matériel de qualité (aux normes de certification) et ne négligez pas la météo, le vent, les températures...
- ▶ Emportez une trousse de premiers secours.
- ▶ Veillez à vous localiser en emportant avec vous une carte, une boussole ou un GPS.
- ▶ Si vous optez pour des sports de glisse ou en eaux vives, prévoyez une protection étanche pour votre matériel.
- ▶ En cas d'activité dans un milieu enneigé, emportez avec vous un matériel adapté pour rester détectable en cas d'avalanche : DVA (détecteur de victime d'avalanche), une pelle et une sonde. Apprenez à les utiliser avant votre première sortie : des initiations et des formations sont régulièrement mises en place dans les stations. Vous pouvez vous renseigner auprès des offices du tourisme ou des bureaux des guides.

### 3/ RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- ▶ En toute saison, empruntez toujours les espaces balisés et respectez la signalisation.
- ▶ Les consignes de sécurité à respecter en fonction de l'activité de votre choix et du milieu dans lequel elle se pratique.

### 4/ RESTER VIGILANT

- ▶ Ne partez jamais seul.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités ainsi que celles des autres membres du groupe.
- ▶ Sachez renoncer si vous êtes fatigué ou si les conditions de pratique se dégradent.
- ▶ Portez une attention particulière aux enfants : veillez notamment à respecter une durée du parcours adaptée à leur âge et en fonction de leur niveau.
- ▶ Hydratez-vous régulièrement : l'altitude, la chaleur ou le froid sec accentuent la déshydratation par la respiration et la transpiration, sans même que vous en rendiez compte.
- ▶ Tout au long de l'activité, restez attentifs à l'évolution de la météo.



## — 05 DES COMPORTEMENTS ADAPTÉS EN CAS D'ACCIDENT

Le 112 est un numéro d'urgence gratuit et accessible partout en Europe, même depuis un téléphone verrouillé ou ne disposant pas d'une carte SIM. En appelant ce numéro, vous serez mis en relation avec les services de secours départementaux qui vous enverront les moyens adaptés à votre situation.

Si vous vous retrouvez face à une situation d'urgence nécessitant l'intervention des secours, contactez le 112 et suivez ces indications :

### 1/ SE PRÉSENTER

- ▶ Indiquez votre nom et votre numéro de téléphone portable (utile dans le cas où les services de secours devraient vous recontacter).

### 2/ SE LOCALISER

- ▶ Indiquez votre position le plus précisément possible (coordonnées GPS, altitude...) ou, à défaut, le secteur dans lequel vous vous situez et l'itinéraire que vous avez emprunté.
- ▶ Au-delà du téléphone mobile, d'autres moyens existent pour se localiser : carte papier, plan de pistes, guide topographique, description visuelle de points remarquables aux environs, etc.
- ▶ Il est à noter qu'en dehors d'un milieu naturel sauvage, il est indispensable d'indiquer la ville, le numéro de voie (rue, boulevard, lieu-dit...) et l'arrondissement (si Paris, Marseille ou Lyon) dans lesquels vous vous situez, ainsi que les informations telles que le numéro de bâtiment, les codes, interphones, étages, numéros de porte, etc.

### 3/ DÉCRIRE LA SITUATION

- ▶ Précisez l'activité pratiquée et les circonstances de l'accident, ainsi que le nombre de victimes et le nombre total de personnes présentes. Communiquez l'état de la victime (après vous être renseigné sur les signes qu'elle présente et son état de santé) et les gestes effectués.



### 4/ DONNER DES PRÉCISIONS SUR LA ZONE D'INTERVENTION

- ▶ Informez l'opérateur des conditions météo sur la zone et la possibilité d'accueillir un hélicoptère (zone dégagée ou non). Signalez votre tenue et notamment la couleur de vos vêtements afin d'être clairement identifié.

### 5/ RÉPONDEZ AUX QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES ET NE RACCROCHEZ QUE SUR INSTRUCTION

- ▶ Veillez à laisser la ligne disponible pour être à nouveau contacté en cas de besoin, notamment à l'approche des secours. Ne raccrochez jamais tant qu'on ne vous en a pas donné l'accord.

## MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE

La France a récemment souhaité expérimenter la mise en place de la « Advanced Mobile Location » (AML). L'utilisation de cette technologie a permis de sauver de nombreuses vies en transmettant de manière automatisée, lors d'un appel à un numéro d'urgence, la géolocalisation précise du requérant par l'envoi automatique d'un SMS.

Une première expérimentation a débuté le 27 novembre 2019 dans des zones géographiques restreintes, concernant les départements du Nord, du Morbihan, du Var et des Alpes-Maritimes. Portant sur les appels d'urgence passés au 18 ou au 112, cette expérimentation a pour objectif de détecter les éventuelles difficultés rencontrées et d'y remédier afin de proposer un service fiable et sécurisé aux usagers – visant à ce que le dispositif soit à disposition des services d'urgence sur l'ensemble du territoire, courant 2020.

L'usage d'une telle technologie permettrait de réduire le coût de certaines interventions (dans le cadre de la recherche du requérant) mais également d'éviter un état de dégradation avancé de la victime en accélérant sa prise en charge. Si ce dispositif avait été actif plus tôt, peut-être aurait-il pu éviter l'événement tragique survenu en août 2019, impliquant un randonneur français du nom de Simon Gautier, décédé de ses blessures, dont le corps avait été retrouvé au bout de deux jours de recherche dans les hauteurs italiennes.

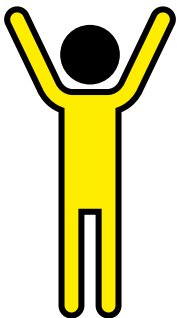
## — 06 LES GESTES ET SIGNAUX DE DÉTRESSE EN MONTAGNE

Dans le cadre des opérations de recherches et de secours, il est possible qu'une équipe de secouristes hélicoptérés soit envoyée sur la zone. Si vous avez besoin de secours, des gestes et signaux internationaux existent pour communiquer clairement votre besoin aux sauveteurs.

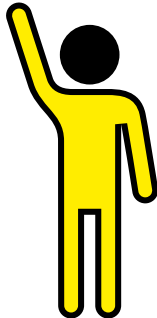
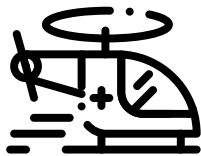
### OUI, J'AI BESOIN DE SECOURS

Levez vos deux bras de manière à former un «Y» (=Yes)

#### Les signaux de détresse en montagne



Besoin  
de secours



Pas besoin  
de secours

En cas de nécessité, n'hésitez pas à vous manifester visuellement en vous aidant d'un vêtement ou d'une lumière lors de la réalisation de ces gestes.

### NON, JE N'AI PAS BESOIN DE SECOURS

Tendez un bras vers le haut, l'autre vers le bas pour former une diagonale, signifiant «N» (=No).

À défaut, ne faites pas de gestes.

#### Les symboles sur les cartes topographiques



Téléphone  
isolé



Poste de  
secours

### FORMEZ-VOUS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Renseignez-vous auprès de l'union des sapeurs-pompiers de votre département pour connaître les formations existantes : retrouvez toutes les coordonnées sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

## DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT

Vous aurez la possibilité de réaliser des prises de vue immersives dans le cadre d'une manœuvre de secours en canyon ainsi que des pilotes de la Sécurité civile et de Dragon 69, mais également des interviews :

- ▶ Grégory Allione, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- ▶ Colonel Hugues Deregnacourt, directeur départemental du Service d'incendie et de secours de l'Ain,
- ▶ Le conseil technique de sécurité en montage,
- ▶ Le conseil technique départemental de sécurité en canyon,
- ▶ Les membres du groupe fédéral montagne sapeur-pompier,
- ▶ Des pilotes de la Sécurité civile.

## PLANNING DE L'APRÈS-MIDI

- ▶ **14h00** Accueil de la presse
- ▶ **14h30 - 15h30** Installations / Prises de vue
  
- ▶ **15h30 - 16h45** Interviews
  - 15h30 Chef de site
  - 16h Directeur du SDIS de l'Ain
  - 16h30 Président de la FNSPF

Contact presse :

Éric Brocardi - Direction communication des sapeurs-pompiers de France

06 63 17 39 83